



DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES AU COURS DU MOIS DE JANVIER 2023

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 1^{er} janvier 2023, vers 22 heures, au quartier Nyamashishi, au chef-lieu de la commune Kigamba, province Cankuzo, Mavukiro, membre du parti CNDD-FDD, commerçant, résidant de ce quartier, natif de la sous-colline Ngoma, colline Rusagara, commune Kigamba, province Cankuzo a été enlevé à son domicile par Vénuste, membre de la milice Imbonerakure, accompagné par 3 militaires du Camp Mutukura en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, la victime se disputait avec sa femme qui a appelé par téléphone cet Imbonerakure pour intervenir et ce dernier est venu avec ces trois militaires. La victime a été trouvée agonisante dans la route par ses voisins qui l'ont évacuée vers le CDS Kigamba. Selon les mêmes sources, en date du 3 janvier 2023, cet Imbonerakure a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo par le Procureur de la République de Cankuzo accompagné par le Commissaire provincial de police tandis que ces trois militaires ont été arrêtés et embarqués vers le Camp Militaire de Mutukura où ils ont été interrogés par une délégation de l'auditorat militaire. Jusqu'au matin du 4 janvier 2023, Mavukiro qui se trouvait à la morgue de l'hôpital de Cankuzo n'était pas encore enterré.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 22 janvier 2023, vers le matin, sur la sous-colline Muhingo, colline Buhoro, commune Mabayi, province Cibitoke, un corps sans vie de Daphrose Nizigiyimana, âgée de 41 ans, cultivatrice, mère de quatre enfants et fabricant de boisson locale communément appelée « Urwarwa » a été retrouvé nu par des passants. Selon des sources sur place, cette femme a été tuée en date du 21 janvier 2023, vers 20 heures, lorsqu'elle allait récupérer son argent chez Fabien Hasabumutima alias Yamoshi qui avait acheté sa boisson à crédit. Selon les mêmes sources, sur les lieux du crime, il y avait une chaussure de Léonce Nahimana, membre de la milice Imbonerakure de la localité, ce qui a été à la base d'identification d'un des présumés auteurs que la victime avait rencontrés au cours du chemin. Ces derniers avaient violé cette femme avant de la tuer. Léonce Nahimana qui a été arrêté a failli être tué par des membres de la famille de la victime en colère n'eut été l'intervention des policiers.

Un personne tuée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 janvier 2023 indique qu'en date du 19 janvier 2023, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, Marcel Nyandwi, âgé de 53 ans, cultivateur, résidant sur cette même colline, a été tué à coup de fusil par un policier, Ferdinand Bikorimana du Commissariat communal de Kabarore. Selon des sources sur place, ce policier était avec un autre policier, Claude Nahimana et ils venaient arrêter Marc Ngendakumana, fraudeur de minerais et qui avait pris fuite en date du 14 janvier 2023, vers 4 heures du matin, sur sa colline de Rukere quand des policiers tentaient de l'arrêter suite à la saisie de 15 kg de coltan tantalite lors d'une fouille perquisition chez lui par ces policiers accompagnés du chef de cette colline. Selon les mêmes sources, des habitants de cette colline se sont opposés à cette arrestation en tentant de s'accaparer un fusil du policier qui a alors tiré dans la foule et a ainsi tué Marcel Nyandwi. En date du 24 janvier 2023, dans un procès de flagrance, le TGI de Kayanza a auditionné et a condamné Marc Ngendakumana à 2 ans de servitude pénale et une amende de 10 millions fbu tandis que Claude à une année de servitude pénale et une amende de 50 mille fbu tandis que Ferdinand, à une peine de servitude pénale de 2 ans, une amende de 500 mille fbu ainsi qu'un dédommagement moral de 5 millions fbu à donner à la famille de la victime.

Une femme tuée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 23 janvier 2023, sur la colline Monge, commune Ntega, province Kirundo, Patricia Cizanye, âgée de 34 ans, a été tuée pendue à l'aide d'une corde par son mari militaire caporal, Pascal Hakizimana, matricule HR17191, travaillant au camp militaire Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, Pascal Hakizimana a été aidé par son ami, Mathias Bizimana en pendant cette femme dans sa chambre à coucher et après les faits Pascal Hakizimana s'est caché chez sa sœur où il a été retrouvé suite aux cris de leurs enfants qui ont trouvé leur mère morte suspendue à l'aide d'une corde quand ils sont venus de l'école. Pascal Hakizimana qui s'était rendu chez lui en date du 22 janvier 2023, étant venu en cachette en congé s'était logé chez sa sœur. Selon les mêmes sources, Pascal qui vivait en concubinage avec une autre femme à Bujumbura Mairie maltraitait sa femme afin de la pousser au divorce. En date du 24 janvier 2023, le TGI Kirundo a auditionné les deux présumés auteurs et a condamné Pascal Hakizimana à une peine de servitude pénale de 20 ans et Mathias à 5 ans de de servitude pénale.